L’agriculture est l’un des secteurs avec les accidents du travail les plus fréquents

10 décembre 2018

Portant sur des données de 2013 (enquête Emploi et module complémentaire), l’*Insee Première* n°1719 publié en novembre 2018 révèle que les accidents du travail concernent 26 % des personnes interrogées depuis le début de leur carrière. Des résultats concernent en particulier l’agriculture : si les ouvriers sont, avec un taux de 40 %, les plus nombreux à déclarer au moins un accident, ce pourcentage est de 32 % dans le secteur agricole. Les causes de blessure y sont la chute de hauteur dans 19 % des cas, celle d’objet (18 % contre 11 % en moyenne), un accident provoqué par un animal (10 % contre 1 %). Si un quart des personnes déclarent être encore limitées dans leurs activités quotidiennes par leur dernier accident, ce taux est de 34 % pour les agriculteurs, qui font partie, par ailleurs, des catégories moins souvent arrêtées (64 % contre trois quarts en moyenne). D’autres éléments intéressants sont également présentés sur les arrêts de travail et l’aménagement du poste suite à l’accident.

Être limité dans la vie quotidienne à la suite du dernier accident au travail selon la catégorie socioprofessionnelle au moment de l’accident



Source : Insee

Source : Insee